

MINISTERE DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DUMALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

PREMIER FORUM NATIONAL SUR
L'EDUCATION NON FORMELLE AU MALI

Le Fonds National de Développement de l'Education non
Formelle au Burkina Faso

Bamako, du 29 octobre au 1 novembre 2001
au Palais des Congrès de Bamako,

INTRODUCTION

L'éducation est sans conteste un facteur essentiel de pérennisation de base d'édification du progrès pour l'épanouissement intégral de l'homme. Parce qu'elle constitue un socle d'ancrage des politiques de développement humain équilibré, le Gouvernement du Burkina Faso lui accorde une attention sans cesse croissante en l'inscrivant dans ses axes prioritaires d'orientation de l'économie nationale et du secteur social.

Au cours de la décennie écoulée, la mise en convergence des efforts de construction du tissu éducatif de base, au double plan du renforcement de l'expansion accélérée de l'éducation fondamentale et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, a permis de doubler les effectifs scolaires et de porter le taux de scolarisation à 41,3% à l'an 2000. Pour la même période, le nombre d'alphabétisés estimés à 29 751 en 1992 a pratiquement doublé également avec en moyenne, depuis 1997, 50 000 néo-alphabètes qui viennent grossir chaque année le rang des lettrés en langues nationales. Le taux de 26% d'alphabétisés atteint en 1998 traduit ainsi les multiples sacrifices consentis par l'Etat et ses partenaires pour accroître l'offre d'alphabétisation et participer pleinement à la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous à travers la diversification des stratégies d'apprentissage.

Malgré ces avancées significatives capitalisées dans un contexte de conjoncture économique particulièrement difficile, le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle connaît d'importants dysfonctionnements liés d'une part, à l'absence de mécanismes consensuels de coordination des nombreuses interventions de la société civile, et de l'autre, à l'insuffisance marquée des ressources publiques allouées au sous-secteur pour lui imprimer une croissance soutenue dans un cadre partenarial dynamique apte à favoriser la convergence des actions.

Tenant compte de la nature des activités d'alphabétisation / formation, de la spécificité des groupes cibles, des conditions de souplesse exigées pour mieux répondre à la demande éducative, et considérant les impératifs de changement institutionnel au regard des dysfonctionnements identifiés, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) a instruit la tenue du premier forum national sur l'alphabétisation à Ouagadougou du 20 au 24 septembre 1999. Les recommandations de ce forum adoptées par le Gouvernement insistent entre autres sur la nécessité de procéder à la transformation de la Direction Générale de l'Institut National d'Alphabétisation (INA) en Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) en vue de mettre en adéquation son organisation et son personnel avec la stratégie dite du « faire-faire » qui implique de nouvelles attitudes et pratiques pour lesquelles les ressources humaines ne sont pas toujours préparées.

Au titre de la mobilisation et de la gestion des ressources, le forum a aussi recommandé l'harmonisation de la structure du coût des programmes d'alphabétisation et la création d'un fonds national de développement de l'éducation non formelle, un

fonds autonome devant intervenir comme instrument de développement des compétences et des capacités institutionnelles de l'Etat et de ses partenaires impliqués dans les opérations d'alphabétisation au Burkina Faso.

La présente communication vise donc à faire le point des agences d'exécution financière des programmes d'éducation non formelle des perspectives de convergence des approches d'appui financier à travers la création du Fonds.

L COMMENT SONT FINANCEES L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION NON FORMELLE ?

Les actions d'alphabétisation sont essentiellement financées par les sources suivantes :

- La coopération multilatérale et bilatérale ;
- Le jumelage entre régions (Nord-Sud) ;
- Les Associations Nationales de Développement.

Les sources de financement étant extérieures (Coopération Suisse, Pays-Bas, UNICEF, Union Européenne, Banque Mondiale, Coopération Française, Plan International, UNESCO, FN-UNAF, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, ONG internationales...), il se pose non seulement un problème de pérennité de l'action mais aussi un manque d'engagement conséquent de l'Etat. En effet, à part les salaires des agents publics et des animateurs des CEBNF, l'Etat n'engage dans l'alphabétisation qu'une moyenne de 90 à 100 millions par an pour l'achat de matériels didactiques, de consommables pour l'imprimerie et de matériels d'équipement des centres d'alphabétisation. Avec l'adoption de la stratégie de « faire-faire », le volet équipement des centres d'alphabétisation a été supprimé ce qui réduit considérablement la part du budget qu'il n'était d'ailleurs que de 0,77% de l'ensemble du budget de l'éducation de base. Le très faible apport de l'Etat risquait alors de compromettre à court terme l'exécution correcte de nos programmes d'alphabétisation.

Ainsi lors de la tenue du premier forum national sur l'alphabétisation, le Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, parlant des efforts déjà consentis en matière d'alphabétisation au Burkina-Faso, déclarait à la séance d'ouverture que face aux efforts certes méritants mais en deçà des ambitions du pays, le gouvernement a résolument opté pour le développement de l'éducation de base formelle comme non formelle, conçue comme une stratégie de développement humain durable ; le gouvernement a réaffirmé le caractère prioritaire accordé à l'éducation formelle et non formelle de base depuis la promulgation de la Loi N°013/96/ADP du 9 mai 1996 portant loi d'orientation de l'éducation.

Cette priorité déclarée s'est traduite par l'adoption de neuf (9) choix stratégiques entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base et dont notamment ceux concernant l'éducation non formelle :

- **Premier choix :** La part des ressources publiques allouées à l'éducation de base doit être renforcée ;
- **Deuxième choix :** Dans le domaine de l'alphabétisation, les conditions de mobilisation et de gestion des ressources nouvelles dans le cadre d'un Fonds Spécial Alphabétisation doivent être mises en place ;
- **Troisième choix :** Les initiatives de recherche de la qualité, de l'efficacité fiable et l'évaluation à l'intérieur des cadres de concertation seront stimulées ;
- **Quatrième choix :** La recherche de la convergence formel / non formel, deux systèmes qui doivent s'interféconder doit être promue ;

- **Sixième choix :** Le problème posé par le recrutement, la formation et l'indemnisation des personnels d'alphabétisation sera pris en charge ;
- **Huitième choix :** La diversification des formules adaptées aux attentes et aux caractéristiques de milieux particuliers sera reconnue ;
- **Neuvième choix :** Le développement de la société civile et le processus de décentralisation en cours constituent un facteur de renforcement de la prise en charge de l'éducation de base par les collectivités et les communautés locales.

II. LE FONDS NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE.

Les partenaires techniques et financiers communément appelés « PTF » pour faire écho au deuxième choix stratégique relatif à la mobilisation des ressources, ont fait une déclaration lors de ce Forum : « Le Gouvernement du Burkina Faso a pris des initiatives pertinentes relatives à l'élaboration du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base 1999-2009, document cadre d'intervention pour tous les acteurs. L'alphabétisation devant être un des piliers majeurs, l'organisation et la tenue de ce forum sont importantes pour marquer une pause et réfléchir sur la refondation du système d'alphabétisation dans une perspective claire de partenariat définissant les rôles et les responsabilités de chaque acteur. Nous, partenaires, adhérons à l'esprit du forum, qui constitue une opportunité pour l'ensemble des acteurs (Organisations Paysannes, Etat, PTF, Privés) pour analyser la situation, relever les défis et proposer les perspectives d'actions pour une mise en œuvre réaliste du Plan Décennal.

L'éducation non formelle au Burkina Faso passe pour beaucoup comme un enseignement au rabais. Elle ne dispose que de 1% de l'ensemble du budget de l'éducation de base. Le budget dévolu à l'éducation au Burkina Faso demeure l'un des plus bas d'Afrique. Il y a lieu à cet égard de se féliciter de la décision du gouvernement de réévaluer progressivement les allocations budgétaires affectées à l'éducation de base conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative 20/20 ».

C'est dire que les partenaires s'engagent auprès de l'Etat à financer l'éducation non formelle et c'est la raison pour laquelle ils souscrivent entièrement à la création du fonds d'appui à l'alphabétisation. La création de ce fonds, faut-il le rappeler, constitue la première recommandation du premier forum national sur l'alphabétisation.

Depuis, plusieurs missions conjointes ont pu être organisées et une étude commanditée pour la création de ce fonds.

Ainsi, la Coopération Suisse au Développement, les Pays Bas, le Canada, la Suède, la Banque Mondiale, la Coopération Française... formeront un collectif de bailleurs pour le fonds.

A) Quelles seront les missions et les attributions du fonds ?

Les Fonds Nationaux pour le Développement de l'Education non Formelle aura pour tâches de mobiliser et de générer les ressources financières nécessaires pour répondre aux besoins de financement des activités entrant dans le cadre de l'éducation non formelle et pérenniser des actions d'alphabétisation de qualité. En outre, il contribuera à rendre l'éducation accessible aux plus démunis, donc à la majorité et participera à la lutte contre la pauvreté.

Le FNDENF devra mobiliser des ressources additionnelles auprès de nouveaux partenaires et travailler à maintenir les apports des partenaires actuels.

Les missions / attributions du Fonds seront donc de :

- Mobiliser, gérer et générer les ressources des différentes sources pour les activités de l'éducation non formelle ;
- Financer les activités d'éducation non formelle (alphabétisation initiale, formations complémentaires de base, formations techniques spécifiques, formules alternatives) ;
- Appuyer la formation des formateurs ;
- Appuyer la recherche en termes d'innovations éducatives ;
- Contribuer au renforcement des capacités des intervenants (les doter des compétences requises pour les rôles joués) ;
- Promouvoir un environnement lettré ;
- Appuyer la stratégie de faire-faire ;
- Et faire fructifier les fonds acquis pour la pérennité des activités.

B) Quelles seront les caractéristiques de ce fonds ?

Le fonds à créer devra être un fonds autonome alimenté de différentes sources impliquant tous les partenaires et appliquant des normes de transparence, d'équité et de souplesse définies dans un manuel de procédures consensuelles.

Il devra disposer au moins d'un service de communication, d'un service d'opérations techniques, d'un service de gestion, d'une administration indépendante et fonctionnelle, capable d'effectuer des décaissements rapides et revêtir une forme légale, juridiquement et financièrement.

C) Les domaines d'intervention du fonds.

Au regard de ses missions, le fonds aura à intervenir dans les domaines suivants :

- la formation des ressources humaines ;
- les activités de sensibilisation / plaidoyer / marketing ;
- les concertations de bilan et de programmation des actions d'éducation non formelle ;
- l'appui aux programmes d'alphabétisation et de post alphabétisation (matériel didactique, désintéressement des animateurs/superviseurs) ;
- L'appui à l'édition des ouvrages en langues nationales ;
- Les moyens logistiques ;
- La recherche fondamentale et recherche action.

En conclusion, le Fonds National de Développement de l'Education non Formelle contribuera à la mise en œuvre du PDDEB dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs. Il viendra en appui aux efforts modestes de l'Etat pour la réalisation du programme ambitieux dont il s'est doté.

Le fonds contribuera également à corriger les disparités :

- Au niveau de l'acquisition des financements par les différents opérateurs en alphabétisation ;
- Au niveau de la couverture géographique par le redéploiement des opérateurs sur l'ensemble du territoire ;
- Au niveau des populations défavorisées et des provinces où le taux d'alphabétisation est bas ;
- Au niveau de la qualité par la mise en place de procédures consensuelles, le renforcement des compétences des acteurs et de la post alphabétisation.

2001

Premier forum national sur l'Education non formelle au Mali. Le Fonds National de Développement de l'Education non Formelle au Burkina Faso

Ministère de l'Education Nationale du Mali

Ministère de l'Education Nationale du Mali

<http://archives.au.int/handle/123456789/1529>

Downloaded from African Union Common Repository